

Et c'est moi qu'on met en examen pour avoir traité une prof gauchiste d'abruti !

écrit par Patrick Jardin | 17 octobre 2024





Hasard du calendrier, mais à quelques jours près, nous sommes rappelés par les assassinats de deux professeurs, Dominique Bernard et Samuel Paty, et par l'assassinat de la petite Lola, meurtre qui a entraîné la mort de son papa, ce que malheureusement je peux comprendre ! Les gens ne se rendent pas compte du côté traumatisant de vivre pareil meurtre qui aurait pu (dû) être évité. Chaque jour vous ne pouvez pas vous empêcher de penser à l'être cher que vous avez perdu, et quoi qu'en pensent certains, cela ne s'arrange pas du tout avec le temps, bien au contraire ! Et les Français, comme des benêts qu'ils sont, se contentent d'une minute de silence pour rappeler ces drames ! Vous, vous avez pris perpétuité, votre couple est détruit, votre famille est détruite, votre vie professionnelle est détruite, tout cela par la faute d'une pourriture d'islamiste !

Ce qui me choque dans ces pseudo-hommages, c'est que

personne, pas même notre nouveau ministre de l'Intérieur, n'a le courage de dénoncer l'islamisme comme responsable de tous ces maux. L'ISLAM TUE ! Qu'à cela ne tienne, éradiquons et chassons l'islam de notre pays ! Alors oui, je sais, j'entends déjà les voix qui vont me traiter de facho, d'extrême droite, etc. Mais nom de Dieu, lorsqu'un fruit est pourri dans la corbeille, il faut l'éliminer, faute de quoi tous les autres fruits vont pourrir ! Alors oui, il y a peut-être de bons musulmans, j'en conviens, mais ce qui me gêne, c'est que lorsque leurs congénères tuent des innocents, bizarrement, on ne les entend pas du tout, là il n'y a plus personne, et moi j'ai un principe basique : qui ne dit mot consent.

Remettez-nous la peine de mort pour nous débarrasser de toutes ces ordures, peine de mort qu'un inconscient criminel a supprimée ! On ne peut pas continuer à se faire tuer par ces saloperies sans réagir. Moi je rêve de me faire attaquer alors que j'aurais un flingue dans la poche, et croyez-moi, je n'hésiterais même pas un instant. Et surtout ne comptez pas sur moi pour appeler les flics ! Non, non, je pousserais, du bout du pied, son cadavre dans le ruisseau qu'il n'aurait jamais dû quitter. Remettre la peine de mort, apparemment, cela paraît compliqué vu la soumission de ce peuple Français, car jamais les Français ne se prononceront pour le rétablissement de la peine capitale. Ils préfèrent tous se faire trucider, mais si on ne peut pas rétablir la Grande Faucheuse, qu'est-ce qui nous empêche de rétablir les bagnes comme il en existait dans le temps à Cayenne ? Inhumain, me direz vous. Peut être, mais c'est encore bien plus inhumain d'enlever la vie à un père de famille, à une fille ou à n'importe qui, au nom d'une secte moyenâgeuse dont les représentants se baladent en guenilles ou, pour les femmes, avec des sacs poubelles sur la tronche !

Ce qui est époustouflant c'est le silence de l'Etat. Moi, je suis mis en examen pour avoir traité d'abruti un professeur

qui envisageait d'emmener ses élèves « visiter les camps de migrants à Calais ». Apparemment j'ai insulté un professeur, donc un agent de l'État (ce jour-là je ne devais pas être en forme sinon j'aurais choisi d'autres qualificatifs qu'abruti), mais là on tue des professeurs également agents de l'Etat, et pas un membre de l'Etat ne réagit, si ce n'est en organisant des minutes de silence. Les islamistes doivent bien se marrer, entre nous ! On passe vraiment pour ce que nous sommes : DES BILLES !

Autre sujet de courroux, le gouvernement Barnier. Si au départ je leur accordais le bénéfice du doute, là je souhaite ardemment qu'il soit censuré. D'abord parce qu'à peu de chose près, on reprend les mêmes incompetents (Agnès Pannier-Runacher, entre autres, dont le seul but est de tuer l'industrie automobile). M. Retailleau, qui après avoir fait ses effets de manche, n'a toujours pas bougé le petit doigt et surtout rechigne à nommer l'islam comme la cause de tous nos maux. Et alors le clou du spectacle, c'est que là où l'on pouvait faire des économies en supprimant l'AME, et bien tenez-vous bien, non seulement ils ne veulent pas la supprimer, mais au contraire l'augmenter. Par contre, pour les Français qui ont cotisé toute leur vie, on va leur diminuer le montant de leurs remboursements de santé. **FRANCHEMENT, LE GOUVERNEMENT BARNIER EST COMME TOUS LES PRÉCÉDENTS : IL SE FOUT OUVERTEMENT DES FRANÇAIS ET CELA DEVIENT INTOLÉRABLE !**

Enfin je vous livre une anecdote me concernant. Ma fille ayant été assassinée au Bataclan, le fond de garantie m'avait octroyé la somme de 38000€. Cela peut paraître beaucoup pour certains, mais rapportée aux frais d'avocats que j'ai dû supporter – car pour moi pas d'avocats gratuits comme pour les islamistes qui parfois en avaient chacun 3, pourquoi se priver quand ce sont les Français qui paient – c'est vite parti. Comme m'a dit un crétin de ministre aux anciens combattants « ne vous inquiétez pas Monsieur Jardin

vous allez être indemnisé », comme si on pouvait m'indemniser de la perte inestimable de ma fille. Et dire qu'ils ont fait des études pour sortir de telles conneries ! Le problème est que certains, dont je ne citerai pas les noms par respect pour eux, et tant mieux si eux en ont profité, ont eux touché 125.000€ quand moi on me propose, après avoir protesté, juste la moitié. Après avoir questionné le fond de garantie, voilà la réponse qui a été faite à mon avocat : « La situation de celle évoquée d'autres parents n'est pas nécessairement la même. » En fait ils estiment que ma fille vaut moins que d'autres, c'est un simple délit de sale gueule. C'est-à-dire que ces indemnités sont distribuées selon leur bon vouloir ! **Donc comme je trouve cela parfaitement injuste, j'estime que devant la perte d'un enfant, la moindre des choses, c'est qu'on soit tous égaux, même s'il est vrai que quelle que soit l'indemnité accordée, ce sera nettement insuffisant et anecdotique.** Mais aujourd'hui mon avocat m'a donné la raison pour laquelle je ne touchais que 62.500€ quand d'autres ont touché 125.000€, et là c'est encore bien plus dégueulasse que vous ne pouvez l'imaginer ! C'est par ce que je suis veuf. En effet lors de l'assassinat de Nathalie, sa maman était déjà décédée, donc ils estiment qu'ils n'ont pas à indemniser ma femme. C'est-à-dire que j'ai la double peine : non seulement j'ai eu le malheur de perdre mon épouse deux ans avant ma fille, donc je ne dois être indemnisé que de la moitié, vu que mon épouse n'est plus là. Autrement dit, le fond de garantie fait une belle économie sur la mort de ma femme ! Nous allons donc aller en procédure et nous verrons bien, même si je ne me fais absolument, vu mon pédigrée, aucune illusion sur le résultat..

Patrick Jardin

<https://ripostelaique.com>